



A. Présentation du monument

SUPPORT : cippe. **Matériaux** : granit + Caractérisation : granit assez tendre

État du monument : mutilé ; le cippe a été retaillé au plus tard au Xe siècle en vue de son emploi dans les fondations du clocher de la basilique Saint-Martial. Il n'en subsiste plus que le dé central portant le décor et l'inscription. Comme il appartenait très vraisemblablement à une série bien représentée par le cippe encore intact de la Porte Panet, on peut supposer qu'il lui manque sa base et son massif supérieur de forme pyramidale. Deux chanfreins ont été taillés aux angles postérieurs. Ce qui reste du monument est en bon état (sauf un éclat au bord supérieur droit).

Décor : Dans une niche cintrée et moulurée (à deux voussures en boudin) limitée par un bandeau plat, buste du défunt en bas-relief, vêtu d'une tunique épaisse à manches côtelées serrées au poignet par deux gros ourlets. Sur les épaules, il porte une grosse écharpe dont les pans semblent se croiser sur la poitrine. La main gauche tient un *volumen*, la main droite présente un objet arrondi ou ovale (plutôt une grenade ?). La tête est coiffée d'une chevelure épaisse en rouleau et le visage est encadré d'une barbe fournie en collier. Derrière l'épaule droite apparaît une tablette, portant, dans un cadre limité par un bandeau plat et sur deux lignes, cinq lettres d'interprétation discutée.

Définition du monument. Lieu de découverte : Limoges ; Conditions de découverte : entre 1797 et 1807, dans les fondations du clocher de Saint-Martial, lors de la démolition de celui-ci ; Contexte local (antique) : proximité d'un cimetière gallo-romain d'*Augustoritum* (cimetière du "Petit-Tour") ; Lieu de conservation : Limoges ; Institution de conservation : Musée des Beaux-Arts de Limoges ; N° inventaire : Arc. L. 23.

Dimensions du support : Hauteur : 106 cm ; Largeur : 72 cm ; Épaisseur : 68 cm.

Champ épigraphique : Position : dans la partie inférieure du dé, sous la niche, dans un cartouche bordé par un bandeau plat (l. 6,5 cm). Description : Hauteur : 40 cm ; Largeur : 59 cm ; Hauteur marge supérieure : non retenue (ligne regravée) ; Hauteur marge inférieure : 3,2 cm ; Marge gauche et marge droite : 0 cm. État de conservation du champ épigraphique : entre 1808 et 1821, l'horticulteur J.-B. Juge de Saint-Martin, qui avait recueilli la pierre après sa découverte, a remplacé le mot *grammatices* par le mot *insitionis*, opération qui a entraîné la regravure de toute la ligne 1. Cela mis à part, et malgré quelques meurtrissures sur le bandeau, le champ est en bon état et le texte est bien conservé.

Datation : chronologie haute : 181 ; chronologie basse : 220. Justification datation : si la paléographie est peu caractéristique, le portrait (chevelure, barbe, vêtement aux manches serrées en ourlet) offre des comparaisons probantes avec des représentations de Rhénanie datables de la fin du II^e siècle ou du début du III^e.

B. Les inscriptions : les deux textes distincts (épitaphe et tablette), analysés séparément, sont dénommés Oa et Ob.

Unité Oa (Face). *Écriture* : capitale carrée. *Style écriture* : La l. 1 a été regravée. Pour le reste, il y a quelques maladresses dans la mise en page d'un texte trop long pour un cadre trop court. D'un côté, le graveur – manifestement habitué à dessiner des lettres larges – a été contraint dans les fins de lignes, mais surtout aux l. 6 et 7, de les serrer les unes contre les autres. D'un autre côté, il a fait une cote mal taillée entre le découpage des vers à la césure et les nécessités dictées par la longueur des mots et la largeur de l'espace disponible, ce qui l'a conduit à utiliser trois lignes pour le premier vers (mais le TER de la l. 3 est centré). Quelques ligatures (*semp'er* a'ma'tor, l. 5 ; a'et'er'n<o>, l. 6 ; deu'in'ctus 'me'm'br'a, l. 7), elles aussi nécessitées par le manque de place. Les lignes montent légèrement de la gauche vers la droite, mais la gravure est plutôt soignée. À la l. 6, AETERNI pour AETERNO ; le l apparemment surmonté d'une petite haste horizontale, comme pour un T signale une hésitation du graveur.

H. max. lettres : 4,3 cm ; H. min. lettres : 2,8 cm ; H. moy. interligne : 1,5 cm ; Lettres : l. 1 : regravée, non retenue ; l. 2 : 4,2 cm ; l. 3 : 2,8 cm ; l. 4-6 : 4,2 cm ; l. 7 : 4,3 cm ; Interlignes : 1/2 : 1,5 cm ; 2/4 : 1 cm ; 4/5 : 2 cm ; 5/7 : 1,5 cm.

<i>TEXTE</i> Oa Version majuscule	<i>Texte minuscule</i>
ARTIS {INSITIONIS}	Artis <grammatices>
DOCTOR MORVMQ MAG TER	Doctor morumq(ue) mag- (is)ter
BLAESIANVSBITVRIXM	Blaesianus Biturix m-
VSARVM SEMP'ER' A'MA'TOR	usarum semp'er' a'ma'tor
HICIACETA'ET''ER'NI (SIC) DEV	hic iacet a'et''er'n<o> deu-
'IN'CTVS 'ME'M'BR'ASOPORE	'in'ctus 'me'm'br'a sopore

Unité Ob (tablette) *H. max. l.* : 3,1 cm ; *H. min. l.* : 2,7 cm ; *l. 1* : 3,1 cm ; *l. 2* : 2,7 cm

<i>Texte majuscule</i>	<i>Texte minuscule</i>
MCB ou MGB	<i>M(arcus) C(laudius) ou G(avius) B(laesianus)</i>
BC	<i>B(iturix) C(ubus)</i>

Bibliographie • Lemme : *CIL* XIII, 1393 ; BÜCHELER, *Carmina Epigraphica*, II, 1, n° 481 ; *ILA Lémovices*, 31.

Études et commentaires : BOST ET PERRIER 1989 ; AGUSTA-BOULAROT 1994 ; WIERSCHOWSKI 2001 ; BELLOC 2006 ; BOST 2011.

Apparat critique : Quelques différences (mineures) de lecture chez Espérandieu (*Lémovices*, p. 55-60, n° [14]) , résumant notamment (p. 56) les discussions érudites antérieures (Millin, Mérimée, Ardant, Nivet-Fontaubert) sur AETERNI / AETERNO ; voir aussi Belloc, p. 138 ; *CIL* : *M(agister) G(rammatices) B(laesianus) / B(iturix) C(ubus)*, MOMMSEN, suivi par WIERSCHOWSKI, *l. c.*, mais H. BELLOC, *Les carmina latina epigraphica des Gaules*, p. 139-140, ne se prononce pas.

Traduction : « Professeur d'art grammatical et maître de bonne conduite, Blaesianus, Biturige, qui a toujours aimé les Muses, gît ici, les membres enchaînés dans un sommeil éternel ».

C. Commentaire L'intérêt assez exceptionnel de ce monument explique la longueur inhabituelle du commentaire. Outre le remplacement de GRAMMATICES par INSIONIS (ligne 1), déjà signalé, c'est l'état incertain du texte de la tablette qui retient d'abord l'attention. Non pas la signification de l'instrument, qui ne porte aucunement les preuves de la naturalisation de Blaesianus, comme le veut G. Grabher, « Die Schriftrolle auf römischen Grabsteinen in Österreich : Bürgerrechtsdekret und Schwurgestus ? », *MAGS*, 5, 1991, p. 42-56, mais qui fait simplement et clairement allusion à son métier de pédagogue, et d'abord à sa mission d'apprendre la lecture et l'écriture à ses élèves, d'où la présence de lettres sur cette « ardoise » d'écolier, comme l'explique M. Hainzmann (*MAGS*, 5, 1991, 120-146), cf. Corbier 1995, p. 125.

Ce qui fait difficulté, c'est l'interprétation de ces lettres puisque, tout le monde est bien d'accord là-dessus, il s'agit d'un vrai texte et non de signes gravés au hasard. Contre la restitution proposée autrefois par l'érudite creusois Florian Vallentin et adoptée par C. Jullian (les cinq lettres désignent les *tria nomina* et l'*origo* de Blaesianus), O. Hirschfeld, au *CIL*, a expliqué que la chose *haud probable est*, notamment parce que Blaesianus n'est désigné dans l'épithaphe que par son surnom. Avec Mommsen, il a donc préféré lire : *M(agister) g(rammatices) B(laesianus) / B(iturix) C(ubus)*, lecture qui « ein hohes Mass an Wahrscheinlichkeit besitzt » pour Wierschowski. L'argument avancé par le savant auteur du *CIL* n'est pourtant pas si convaincant, parce qu'il s'agit d'une inscription métrique et que, dans une pièce de ce genre, il est d'usage de ne désigner la personne honorée que par son nom usuel. L'*instrumentum* du *CIL* XIII fournit par ailleurs quelques rapprochements intéressants qui laissent croire que la pratique de réduire la nomenclature personnelle aux trois lettres initiales du prénom, du gentilice et du surnom était chose assez commune : ainsi sur les cachets de bronze *CIL* XIII, 10 022, 14 (D • ABONI / SECVND et DAS) ; 10 022, 48 (C • P • IV/LI KARI // CIK) ; 10 022, 155 (Q • IVLI M F / MATERNI // QIM) ; 10 022, 157 (L • IVLI VA/LENTIS // L • I • V). La tablette de Blaesianus nous place apparemment dans la même logique (Bost, *TAL*, 31, 152-153), et si cette logique est respectée, les deux autres lettres (ligne 2) ne peuvent

signifier que B(iturix) C(ubus). Autre sujet de discussion, le nom du magister. Au *Claudius* que nous avons peut-être un peu rapidement proposé dans la publication du *BSAHL* (parce qu'on peut lire un C et que le gentilice *Claudius* est assez largement répandu en Aquitaine), on peut substituer, malgré H. Belloc, p. 139 (qui ne dit pas pourquoi), le gentilice *Gavius* qui apparaît précisément à Bourges (*CIL* XIII, 1197, sur l'épithaphe d'une *Gavia*, fille d'un *Gavius Blaesus*, et *CIL*, XIII, 11093 : D ♥ M / BLAISI). S'il s'agit, comme nous le pensons, de l'abréviation de *tria nomina*, Blaesianus était bien citoyen romain, malgré ce qu'en dit S. Augusta-Boularot (p. 689 et 743).

Blaesianus était aussi un *grammaticus*. Cette inscription enrichit de manière intéressante le maigre corpus des textes mentionnant ces instituteurs. Sur ce sujet, voir la recherche très complète de S. Augusta-Boularot déjà citée. Il est probablement vain de se demander, comme le fait Wierschowski (*Fremde in Gallien*, p. 297), pourquoi Blaesianus est venu chercher du travail à *Augustoritum*, dans un de ces « zweitrangigen Orten » (?) plutôt qu'à Autun. On retiendra de préférence qu'on tient là un heureux exemple d'école urbaine et de ce que R. Bedon (« Un aspect... », p. 62) a appelé justement une « culture professionnelle normale de *grammaticus* ». Voir aussi, par exemple, *CIL* VI, 9447 = *Carmina epigraphica*, II, 2, 1012 et Augusta Boularot, *passim*. La forme est, en effet, une suite de clichés et de réminiscences littéraires attendues chez un vieux professeur (ainsi Lucrèce, IV 454 : *denique cum suavi devinxit membra sopore / somnus ...* ; et Virgile, *Aen.*, VIII, 394 : *tum pater aeterno fatur devinctus amore*). Autres exemples dans H. Belloc, p. 139.

Le formulaire du dernier vers montre que notre personnage a été inhumé, pratique qui n'avait jamais cessé en Gaule, mais qui était devenue rare à cette époque (J.-P. Bost et L. Maurin, *Incinérations...*, p. 41-46 ; J. Perrier, *Incinérations*, p. 69, et *CAG* 87, p. 120-1). Si le monument provenait bien du cimetière du « Petit-Tour », on aurait ainsi la preuve que ce dernier, qui, jusqu'à son abandon vers la fin du III^e siècle ou le début du IV^e, semble n'avoir livré que des incinérations (en dernier lieu : Chr. Maniquet, *TAL* 31, 2011, p. 37-55), avait aussi localement reçu au moins une inhumation.

Enfin, on doit relever que la simple appellation de *Biturix* pour identifier un Berrichon (même si l'on ne veut y voir que les nécessités de la métrique) est contemporaine du moment où les Bituriges Vivisques ne se désignent plus que comme des Bordelais. C'est la confirmation que les deux dénominations étaient (et sans doute depuis longtemps) d'usage courant et que cet usage avait peu à peu réservé de fait aux seuls habitants du Berry la qualité de Bituriges.

* Signature : Bost (J.-P.) – Perrier (J.)